



Education

Les communes relèvent le défi du dédoublement des classes

Mis en place durant l'été, le dédoublement des classes de CP en REP+ s'est fait sans heurts. Mais le plus dur reste à venir.

Il s'agit d'une mesure phare du programme éducatif d'Emmanuel Macron : dédoubler les classes de CP et de CE1 des réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) d'ici à 2019. Si les communes n'ont eu que quelques semaines pour dédoubler les classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), elles ont su relever le défi sans heurts. Dans sa conférence de presse de rentrée, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a salué l'effort des maires. En effet, 86 % des 2500 classes de CP concernées par la mesure en 2017 ont un effectif de 12 élèves. Seules 14 % des classes se voient attribuer deux enseignants.

LES BOUCHÉES DOUBLES

Malgré l'échéance extrêmement proche, il n'y a pas eu de levée de boucliers des édiles. « C'est une mesure assez consensuelle, convient Rozenn Merrien, présidente de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes (Andev). Les enseignants concernés ont un ressenti plutôt positif, les familles sont satisfaites et cette mesure a déjà été préconisée à maintes reprises. » Reste que les services municipaux ont dû mettre les bouchées doubles cet été. « Nous avons déjà programmé les travaux nécessaires dans les écoles. La décision de dédoubler nos 16 classes de CP en REP+ ayant

été actée le 26 juin, il a fallu se coordonner en urgence avec les services techniques et les directeurs d'école. Et, pour absorber le travail qui n'a pu être effectué cet été, j'ai dû recruter deux manutentionnaires en septembre et en octobre », témoigne Mehdi Touahria, directeur « enfance, jeunesse et éducation » à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis.

TRAVAIL PARTENARIAL

Rozenn Merrien souligne le point positif de cette précipitation : « conforter le travail partenarial des communautés éducatives ». De fait, même à Marseille, où la situation est plus que tendue avec 283 classes de CP à dédoubler dans des quartiers où les extensions sont impossibles, Danièle Casanova, élue chargée de l'éducation, se félicite d'être parvenue à ses fins, en travaillant en bonne intelligence avec l'inspection académique. A la rentrée, seules 46 classes sont en coenseignement. Toutes les autres comptent 12 élèves. A Clermont-Ferrand, Cécile Audet, maire adjointe chargée de l'éducation, souligne « le travail de concertation et de discussion » avec l'inspection académique.

Si la réforme est relativement bien passée cet été, c'est aussi parce que les villes ont globalement pu absorber la charge avec les moyens du bord. « Il n'y a pas eu de coûts supplémentaires cette année, mis à part quelques coups de peinture et des ajouts de mobilier, souligne Cécile Audet. Mais l'an prochain, cela risque d'être plus compliqué. »

A Reims, la mesure n'aura engendré que 15000 euros de

en centre-ville? Je sais répondre à un challenge, mais pas faire de miracle », prédit-elle, alors que la population marseillaise explose (1000 élèves supplémentaires cette année).

De fait, appliquer complètement la mesure aux CEP et CE1 de REP et REP+ demandera des investissements autrement plus importants qu'en 2017. « Face aux capacités limitées des communes, la division des locaux ne



« Face aux capacités limitées des communes, la division des locaux ne doit pas être la seule solution possible. »

Rozenn Merrien, présidente de l'Andev

dépenses supplémentaires, pour 13 classes concernées. « Nous avons réussi à ne pas supprimer de locaux pour les autres niveaux, précise de son côté Mehdi Touahria, alors que les écoles en REP+ sont en extrême tension. Mais, l'année prochaine, il faudra empiéter sur les salles de centres de loisirs. » Danièle Casanova prévient aussi que l'équation sera impossible à résoudre pour les classes de CE1. « Comment trouver 283 espaces supplémentaires

doit pas être la seule solution possible, pointe Rozenn Merrien. Que ce soit des cloisons mobiles, des bâtiments modulaires ou de nouvelles écoles, cela nécessite des investissements lourds. Avec des dispositifs qui évoluent au gré des gouvernements, comment assurer leur pérennité? » Un fonds de soutien aux communes de 200 millions d'euros a été évoqué, mais rien n'a encore filtré sur la façon dont elles pourront le solliciter. ● Michèle Foin

Un dispositif qui dope la réussite scolaire

L'Institut des politiques publiques (IPP) a publié début septembre une note rassemblant les travaux les plus fiables sur l'impact d'une réduction de la taille des classes. Sept des neuf études recensées trouvent des effets statistiquement significatifs sur la performance des élèves à court terme. Plusieurs études indiquent même

une influence sur les trajectoires scolaires et l'insertion professionnelle. L'IPP réfute en revanche l'exigence d'une formation des enseignants pour parvenir à des résultats. L'institut estime le coût du dédoublement des classes de CP et de CE1 des écoles de REP et de REP+ à un peu moins de 700 millions d'euros par an.